

Ecole élémentaire du  
Verger  
215 rue Joseph Léger  
01170 CESSY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 13/03/2018



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme SERRE			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Mme Decoux-Renaudier	x		
Maire : M. Bouvier		x	
Adjoint au Scolaire : M. Larour	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Charreton	x		
Mme Lecointre	X		
Mme Imbert	X		
Mme Debard	X		
Mme Junique-Girard	X		
Mme Guérin		X	
Mme Folcher	X		
Mme Consani	X		
Mme Cordel	X		
Mme Bret		X	
Mme Richardet	X		
Mme Mallerault		X	
Mme Pourlier	X		
Mme Philibert	X		
Mme Bach	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants présents
Mme Becuzzi-Serraz	x		Mme Champel
M. Beltzung	x		Mme Beeckman
Mme Chretin	x		Mme Privat
Mme Grimm-Torre	x		Mme Barbosa
Mme Josserand		x	Mme Semlali
Mme Jurjevic	x		
M. Kahane	x		
Mme Kis	x		
Mme Montagnier	x		
Mme Tagg	x		
Mme Trimoulla	x		
Mme Thomas	x		
VOIX CONSULTATIVE			

Procès-verbal établi le 26 mars 2018

La présidente, directrice de l'école  
Mme Decoux-Renaudier

Signature



Le secrétaire, parent d'élève  
M. Beltzung

Signature

## 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole – Cessy Le Verger élémentaire

Date : Mardi 13 mars 2018

Heure de début : 18h30

### Rappel de l'ordre du jour :

1. **Organisation générale de l'école.**
  - Sécurité - PPMS
  - Prise en compte des élèves en difficulté
  - Délégués élèves
2. **Présentation des projets pédagogiques 2017/2018**
  - Projet d'école 2016/2019
  - Bilan de l'activité ski/raquettes
  - Présentation des projets en cours et à venir
3. **Préparation de la rentrée 2018/2019**
  - Point sur les effectifs prévus.
4. **Questions des parents élus.**

M. Beltzung, parent d'élève, secrétaire de séance.

### **1. Organisation générale de l'école**

#### \* Sécurité - PPMS

Un nouvel exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) a eu lieu mardi 6 mars à l'école. Suite au signal de corne de brume, les enseignants et les élèves se sont confinés dans les classes. C'est un exercice inopiné, donc les enseignantes ne connaissaient pas le scénario choisi. Il s'agissait d'un séisme mais quelques enseignantes se sont confinées comme pour un attentat/intrusion, en silence.

Il est prévu que les signaux soient différents entre un attentat/intrusion et tempête/séisme.

La mairie et la Police Municipale étaient présents.

Conclusion : tout s'est très bien passé, très bonnes réactions de la part du corps enseignant et des élèves.

*M. Larour, adjoint aux affaires scolaires, précise que le dispositif d'alertes par signaux différenciés n'est pas encore installé car la subvention attendue n'a toujours pas été reçue par la mairie.*

#### \* Prise en compte des élèves en difficultés ou à besoin éducatifs particuliers

Divers dispositifs sont mis en place par les enseignantes pour aider ces élèves, (en moyenne 5 à 6 élèves par classe).

- adaptations pédagogiques en classe (différenciation sur quantité et type de travail, aménagements...)
- Mise en place de PPRE quand les adaptations pédagogiques se multiplient = programme personnalisé de réussite éducative. C'est un programme élaboré sur un temps défini (2 à 3 périodes de l'année) avec des objectifs particuliers axés sur les difficultés en français, mathématiques ou métier d'élève (= méthodologie, confiance, mise au travail...)
- Si certaines difficultés persistent, recherche d'autres causes (demandes de bilans de spécialistes de la santé) et selon les résultats de ces bilans, notamment les troubles « dys », mise en place d'un Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) par le médecin scolaire. Ce dispositif permet des aménagements durables pour la scolarité de l'enfant.
- Certains élèves, rencontrant des difficultés en maths et/ou en français, se voient également proposés des stages de remis à niveau (SRAN) organisés en avril et en juillet pour les CE1, CM1 et CM2, à raison de 3h par jour pendant 5 jours. Ces sont des enseignants qui prennent en charge ces élèves. Proposés à 8 élèves, attente des retours des familles. Ces stages sont sur la base du volontariat.
- Nous avons aussi le cas des élèves en situation de handicap relevant de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) dont le dossier est initié par la famille auquel l'école contribue. Ceux-ci bénéficient d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) aménageant la scolarité et donnant possibilité

d'une aide humaine (AVS = auxiliaire de vie scolaire) ou matérielle. Cette année 4 AVS à l'école et 9 enfants concernés.

Les APC (Activités pédagogiques complémentaires) rentrent dans le dispositif d'aide aux élèves mais peuvent également être l'occasion de mener des projets en petits groupes au sein d'une classe.

Ce sont des activités réalisées hors temps scolaire sur la base du volontariat des familles. De manière générale, chaque enseignant a pris en charge les élèves de sa classe, mais il y a aussi des élèves pris en charge par d'autres enseignantes.

Cette année à l'école, plusieurs modalités ont été mises en œuvre : lundi, mardi ou vendredi de 11h30 à 12h/ mercredi et jeudi de 11h30 à 12h15/jeudi après-midi.

Au niveau du contenu de ces activités qui s'inscrivent dans le projet d'école :

- Prise en charge des élèves en difficulté. En effet, chaque enseignant a pris en charge un groupe maximum de 6 à 7 élèves afin de revenir sur des notions travaillées en classe par des moyens différents comme des jeux de français ou mathématiques, des manipulations pour comprendre les notions, un travail sur la confiance en soi (par exemple yoga), la méthodologie... Pour certaines classes cela se fait toute l'année, et pour d'autres seulement en début d'année.
- Mais aussi des projets divers comme du théâtre, la liaison GS/CP, liaison CM2/6<sup>ème</sup>, de la lecture à voix haute...

#### \* Réunion des délégués élèves

Deux réunions ont déjà eu lieu cette année, en novembre et en janvier.

2 délégués par classe : 1 garçon 1 fille.

Le rôle des délégués élèves va de la gestion des conflits entre enfants, à l'amélioration de la vie dans l'école par l'apport de nouvelles idées à son fonctionnement. Il y a des conseils organisés dans chaque classe en amont des réunions délégués pour discuter et réfléchir aux informations à transmettre.

Les règles de l'école ont été rappelées, puis à chaque problème énoncé, les délégués essaient d'apporter des solutions. Chaque année, les élèves prennent très à cœur leur rôle de délégué.

Exemples :

- la propreté de la cour de récréation → mise en place d'un planning où chaque semaine une classe est chargée de ramasser les papiers dans la cour.
- les vêtements laissés dans la cour → les délégués essaient de responsabiliser leurs camarades à chaque fin de récréation.

Concernant les demandes qui sont faites, il a été rappelé que ces demandes doivent concerner l'école en général et pas une classe en particulier, qu'elles doivent être constructives (= proposer des améliorations), que les délégués ne doivent pas subir les plaintes et la délation des autres enfants.

Les demandes à réfléchir sont :

- L'installation d'un banc sous le préau
- Les nouveaux jeux dans les boites de jeux pour la récréation (nouveaux jeux depuis 15 jours et pas encore de casse)
- La surveillance du temps de cantine

Il y aura une prochaine réunion le 27 mars afin que les délégués réalisent des affiches sur la politesse dans l'école puis une dernière réunion bilan de l'année le 5 juin.

#### \* Points divers :

L'équipe enseignante a remarqué que les retards des familles le matin à 8h30 sont récurrents. C'est vraiment contraignant, surtout lorsque la directrice est dans sa classe. Désormais, comme le prévoit le règlement, un point sur le permis de bonne conduite sera retiré aux élèves pour ces retards.

Mme Beeckman propose de faire passer une note au préalable sur la mise en place effective de cette règle. C'était prévu, Mme Decoux fera la note.

Concernant la garderie du soir M. Larour annonce que les parents régulièrement en retard seront amendés.

## **2. Présentation des projets pédagogiques 2017/2018**

Prochains évènements qui concernent toute l'école :

- **Lundi 25 juin 18h30** : spectacle de musique des cycle 3
- **Samedi 30 juin** : fête de l'école

### *\* Projet d'école 2016/2019*

Les divers projets s'articulent autour du projet d'école dont voici les axes (départementaux) et les objectifs opérationnels :

#### ***Axe 1 : Connaître, comprendre et utiliser les langages***

*Objectifs opérationnels :*

- améliorer le langage oral et la lecture orale (lecture collégiale entre classes – favoriser les exposés oraux devant élèves, grille évaluative des poésies)
- améliorer la compréhension de lecture d'énoncé (résolution de problèmes mathématiques)

#### ***Axe 2 : Construire la continuité pédagogique et éducative du parcours de chaque élève***

*Objectifs opérationnels :*

- développer la citoyenneté dans l'école (permis à points, règlements des classes- conseils des délégués – climat scolaire et récréation plannings-jeux de cour, règlement de la cour...)
- Améliorer le suivi des élèves (uniformisation de document d'équipe pédagogique pour ces suivis –liaison GS/CP et CM2/6<sup>ème</sup>)
- Relation avec les partenaires éducatifs (RASED – CMP –professionnel de la santé)

#### ***Axe 3 : développer la complémentarité avec les partenaires de l'école***

*Objectifs opérationnels :*

- patrimoine local et ouverture socio-culturelle (sorties scolaires dans environnement proche – travail avec les partenaires locaux = réserve naturelle/Sidefage/Monts-Jura)
- Communication avec les familles (site web de l'école et blogs de classe – communication sur les résultats scolaires -> Livret scolaire unique, porte-vues d'évaluations)

### *\* Bilan de l'activité ski/raquettes*

Cette année il a été compliqué d'organiser ces sorties dites à taux d'encadrement renforcé. Il y a eu un souci de communication avec notre hiérarchie qui a fait que nous n'avons appris qu'en novembre que tous les parents accompagnateurs devaient être agréés. La loi n'a pas changé mais la forme d'organisation rédigée sur les projets exige désormais uniquement des parents agréés.

Il a fallu donc s'organiser rapidement pour trouver des parents agréés et réorganiser tous les projets. Nous avons réussi à faire partir en sorties ski la majorité des classes mais il y a des niveaux où les parents se sont très peu mobilisés, comme les CE2.

A réfléchir pour l'avenir car ces sorties, comme la natation, exige un certain investissement des parents et malheureusement nous devons très souvent faire appel à des parents dont les enfants ne sont pas scolarisés dans ces classes pour pouvoir réaliser les sorties.

Toutes les séances se sont bien passées, certaines ont dû être annulées en raison de la météo. L'équipe remercie tous les parents qui se sont rendus disponibles pour passer les agréments et accompagner et la directrice remercie son équipe pour l'organisation de ces sorties qui demandent beaucoup de logistique en amont !

*Mme Thomas demande pourquoi ne pas recourir à des moniteurs ESF pour les sorties skis.*

*Mme Decoux explique que c'est onéreux et ne peut pas couvrir toutes les sorties.*

*Le budget « moniteurs de ski de fond » pour cette année financé par le Sou des écoles est de 1000€.*

### *\* Projets en cours ou à venir*

*Projets rassemblés dans le tableau distribué.*

Exemples de projets par classe:

CP : natation jusqu'à fin mars

CE1 : encore 1 séance de ski de fond ce jeudi (*annulé en raison de la météo*).

CM2 : classe découverte à Lyon le 17 et 18 mai en attente de validation de l'Inspection Académique - 4 juin échange avec le collège de Gex.

La directrice remercie ses collègues qui sont dans une réelle dynamique de projets, elle rappelle que la plupart de ces projets sont facultatifs et demandent beaucoup de travail en amont.

### **3. Préparation de la rentrée 2018/2019**

#### *\* Effectifs*

Aujourd'hui il y a 308 élèves à l'école (*292 au 2<sup>ème</sup> CE de mars 2017*).

Les prévisions pour l'an prochain :

Départ de 56 CM2 et arrivée de 71 GS.

2 départs annoncés pour septembre 2018 (déménagements)

3 arrivées donc **324 prévus à la rentrée 2018** pour l'instant.

Avec 12 classes, moyenne de 27 élèves par classe (il faudrait minimum 336 élèves prévus pour espérer une ouverture de 13<sup>ème</sup> classe soit 12 élèves).

*Présentation des chiffres en détail au prochain conseil avec ébauche de répartition en fonction des effectifs par niveau.*

*2 journées portes ouvertes seront organisées pour les futurs CP (à destination des parents car les GS viennent visiter l'école élémentaire avec l'école maternelle).*

Pour 2018-2019 l'ouverture d'une classe en maternelle est annoncée. Il y a donc une forte probabilité d'ouverture d'une nouvelle classe sur les prochaines rentrées à partir de 2019-2020.

#### *\* Temps scolaire*

Retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018, en attente de validation de l'Inspection Académique.

### **4. Questions des parents élus**

***Est-il envisageable de réaliser des photos individuelles et de fratries lorsque le photographe vient à l'école pour la photo de classe ?***

***Réponse de la directrice :*** *ce n'est pas la première demande à ce sujet, mais la réponse est négative. Pour deux raisons*

- il y a un texte de loi (12/06/2003) qui régit la venue d'un photographe professionnel dans l'école, dans ce texte il est mentionné qu'il ne doit réaliser que des photos de classe collectives ou des photos individuelles en situation scolaire. Donc pas de photo d'identité, ni de fratrie.*
- la perte de temps pour que 310 élèves soient photographiés individuellement ou en famille.*

*On laisse donc ce travail à des photographes professionnelles qui ont des studios. Ce n'est pas le rôle de l'école de faire réaliser des photos pour les familles. La photo collective est une sorte de tradition qui permet de garder un souvenir du temps passé à l'école, et nous nous en tiendrons là !*

***Pour les sorties ski, est-il possible de s'assurer auprès d'EuropTour que les bus sont bien équipés de pneus neige ?***

***Réponse de la directrice :*** *Il en va de ma responsabilité également s'il y a un souci pendant le transport donc oui, je m'assure de rassembler toutes les conditions de sécurité avant de faire partir des élèves en bus.*

*Précisions : Le fait que le second bus ne monte pas (lors de la sortie du 1<sup>er</sup> février) est lié à une décision en raison des risques météo et pas un problème de pneumatiques.*

*M. Larour a demandé également confirmation à Europ'tour et c'est bien le cas, tous les bus sont équipés en pneumatiques adaptés.*

### **Questions Mairie :**

***1/ A la cantine, des erreurs ont été constatées concernant les enfants inscrits en menu sans viande...***

*Difficulté en septembre suite à la mise en place. M. Larour a surveillé sur une semaine et hormis un cas d'une élève ajoutée la veille (impossibilité de commander un repas à la société de restauration dans ces délais) aucun autre problème n'a été constaté.*

*Des menus normaux sont commandés en supplément (4-5) mais pas de menu sans viande. Ces derniers sont commandés au juste nombre.*

## **2/ Propreté des verres de la cantine.**

*Les verres sont bien propres mais certains sont tachés ce qui peut donner une impression de saleté.*

*Les verres ont été achetés cette année.*

## **3/ Fermeture garderie 18h30 ?**

*M. Larour indique que pour la rentrée prochaine, la garderie sera probablement ouverte jusqu'à 18h30.*

*Comme indiqué dans le point 1. "Questions diverses", pour les parents régulièrement en retard ne respectant pas les horaires, des amendes seront infligées.*

## **4/ Semaine à 4 jours ?**

*En attente de l'accord de l'éducation nationale (DASEN de Bourg). Si pas de réponse officielles en avril, la mairie communiquera sur le retour à 4 jours.*

## **5/ Centre de loisirs vacances de Noël et 2 dernières semaines d'août ?**

*M. Larour explique qu'il est possible de voir pour Noël mais pas possible pour août du fait entre autres de l'entretien des locaux et des congés du personnel.*

## **6/ Mot sur les langues étrangères**

*Dispositif ELCO -> accord diplomatique entre France et d'autres pays.*

*Proposition par l'inspection pour ouvrir 2 classes d'arabe et 1 de portugais mais rien de concret pour l'instant.*

## **7/ Système de revente des billes ou de slim**

*Le slim est interdit à l'école. Mme Decoux verra pour éclaircir le point. Apparemment le problème se pose principalement le jeudi après-midi et sur le temps de cantine.*

## **8/ Collation possible le matin**

*Oui pour le matin mais pas pour l'après-midi. Pour les enfants allant à la garderie du soir, il est possible d'apporter un goûter mais à consommer lors de la garderie à 16h30.*

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice lève la séance à 19h54